

L'an deux mil dix-sept, le jeudi vingt-trois mars, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle du conseil, 14 Rue du Jura, sous la présidence de M. Gérard TREMOULET, Maire.

Étaient présents: Gérard TREMOULET: Maire; Didier VOYE, Dominique JANIN : Adjoints ; Jean-Michel BRIÉ, Françoise CLERC, Laëtitia DE CARVALHO, Gérard GACHET, Magali LEGOUHY-FABRE, Rémi RUINET, Laëtitia POTIER et Sylvie THIBERT.

Absents excusés : Nicole DARMIGNY pouvoir à Dominique JANIN
Christophe CHAGNEUX pouvoir à Didier VOYE
Gérard BOURDIER
Élisabeth LAURENÇOT

Convocation adressée le : 15 mars 2017

Secrétaire de séance : Sur proposition du Maire, le conseil municipal désigne Mme Magali LEGOUHY-FABRE, comme secrétaire de séance.

17/2017 Election d'un adjoint

M. le Maire informe les membres du conseil, que Madame la Préfète de Côte-d'Or a accepté, par lettre du 9 mars 2017, la démission de Madame Elisabeth LAURENÇOT, de ses fonctions d'adjointe au maire, mais que cette élue demeure conseillère municipale.

Selon les dispositions de l'article L. 2122-14 du Code général des Collectivités territoriales, le maire demande au conseil municipal dans un premier temps de se prononcer sur la nécessité de conserver ou non le nombre de 3 adjoints et d'en déterminer le rang et dans un second temps de procéder à l'élection.

Après débat, le conseil municipal se prononce à la majorité pour conserver 3 adjoints et détermine que l'adjoint prochainement élu conservera le même rang que l'adjoint démissionnaire, soit le deuxième rang.

M. le Maire informe que la délégation comportera les fonctions dans les domaines de la communication, l'organisation des fêtes et cérémonies, la relation avec les associations, la gestion des salles, l'hygiène et sécurité du travail.

Se sont présentés au poste d'adjoint : M. Jean-Michel BRIÉ et M. Rémi RUINET

Il est procédé aussitôt à l'élection, au vote à bulletin secret.

Après dépouillement : ont obtenu au 1^{ER} TOUR : 11 voix pour M. RUINET et 2 voix pour M. BRIÉ

M. RUINET est élu au 1^{er} tour, à la majorité absolue et garde le même rang que l'adjointe démissionnaire. M. Rémi RUINET a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

Un tableau du conseil municipal est établi et annexé au présent compte-rendu, ainsi qu'au procès-verbal de l'élection d'un adjoint, pour être adressé en Préfecture. L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal.

M. le Maire indique aux membres du Conseil municipal qu'il reprend à sa charge, la gestion du personnel communal (embauche, notations, avancement,).

18/2017 Election d'un conseiller délégué

L'article L 2122-18 du Code des Collectivités Territoriales offre la possibilité au maire de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à des conseillers municipaux.

M. le Maire propose la désignation d'un conseiller délégué, qui aura pour charge, les affaires sociales, la relation avec l'école maternelle et la gestion du cimetière.

Après débat, le conseil municipal se prononce à l'unanimité, pour la création d'un poste de conseiller municipal délégué et pour une indemnité de fonctions, de moitié de celle d'un adjoint.

Se sont présentés au poste de conseiller délégué : M. Jean-Michel BRIE et Mme Françoise CLERC.

Il est procédé aussitôt à l'élection à bulletin secret.

Après dépouillement : ont obtenu au 1^{ER} TOUR : 12 voix pour Mme CLERC et 1 voix pour M. BRIE.

Mme CLERC est élue au 1^{er} tour, à la majorité absolue.

Questions diverses :

M. GACHET propose son aide à l'adjoint et au conseiller délégué.

M. JANIN informe qu'il a reçu une délégation de Tourisme Côte-d'Or, le 15 mars 2017. Les membres proposent à la commune d'adhérer à la chartre du fleurissement, afin d'obtenir la distinction de 1^{ère} fleur. Après leur inspection il semblerait que le village puisse recevoir une distinction (1 fleur), au titre des villages fleuris, après quelques aménagements complémentaires.

M. JANIN informe de la visite de la commission de sécurité incendie, pour la réception des travaux de sécurité engagés à l'école élémentaire. Il indique que la commune a reçu un avis favorable et une levée de l'avis défavorable à l'utilisation des locaux.

M. le Maire annonce la signature de la convention entre la commune et la gendarmerie de Genlis, au titre de la participation citoyenne (ex voisins vigilants).

M. VOYE informe de la signature d'une convention entre la commune et le SBV, pour le lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre, concernant les travaux de désenvasement de l'Oucherotte.

Mme THIBERT demande une réunion de travail, entre les élus, l'association organisatrice PLAINE FORME, la gendarmerie et les secours, pour les dispositions sécuritaires de la « journée américaine » du 03 juin 2017, qui aura lieu autour de la salle polyvalente. Une réunion est fixée au 05 avril 2017, à 17 heures.

Mme POTIER demande des explications quant à la location de la salle polyvalente, aux habitants de la commune. M. le Maire répond que la salle est difficilement accessible à la location, du fait d'un arrêté municipal limitant les horaires d'ouverture, pour respecter les volontés de l'association de défense des riverains contre les nuisances sonores. M. le Maire propose de consulter l'association et de revoir l'arrêté municipal.

Fin de séance : 20 h 45

Prochain conseil municipal prévu le : non défini.

PROCES VERBAL DE CLOTURE

DECISIONS ET DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Numéro	Intitulé
17/2017	Election d'un adjoint au rang 2
18/2017	Election d'un conseiller municipal délégué

CONSEIL MUNICIPAL

NOM Prénom	FONCTION	Absent-absent excusé-pouvoir	SIGNATURE
Gérard TREMOULET	Maire		
Didier VOYE	1 ^{er} Adjoint au maire		
Elisabeth LAURENÇOT	Conseillère municipale	Absente	
Dominique JANIN	3 ^{ème} Adjoint au maire		
Gérard BOURDIER	Conseiller municipal	Absent	
Jean-Michel BRIÉ	Conseiller municipal		
Christophe CHAGNEUX	Conseiller municipal	Pouvoir à M. Didier VOYE	
Françoise CLERC	Conseillère municipale		
Nicole DARMIGNY	Conseillère municipale	Pouvoir à M. Dominique JANIN	
Laëtitia DE CARVALHO	Conseillère municipale		
Gérard GACHET	Conseiller municipal		
Magali LEGOUHY-FABRE	Conseillère municipale		
Laëtitia POTIER	Conseillère municipale		
Rémi RUINET	Conseiller municipal		
Sylvie THIBERT	Conseillère municipale		